



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 63908

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le développement des opérations tranquillité vacances durant les différents congés, notamment scolaires. En effet, il semblerait que la police nationale qui anime, avec les collectivités locales, ces opérations de sécurisation des foyers d'administrés en congés, les aient étendus durant l'année. Les collectivités locales n'en ont malheureusement pas toujours été informées. Il conviendrait donc que les préfets puissent à nouveau sensibiliser les maires déjà engagés pour les vacances d'été, sur cette nouvelle opportunité offerte. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63908

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10789

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)